

 <https://france3-regions.francetvinfo.fr/normandie/seine-maritime/rouen/nouvelle-alerte-a-la...>

 Écrit par Manon Loubet

 2 min read

Nouvelle alerte à la bombe dans un lycée près de Rouen

Lundi 4 décembre 2023, une nouvelle alerte à la bombe a eu lieu au lycée Val-de-Seine au Grand-Quevilly au matin. Les élèves ont été évacués et mis en sécurité. Le doute a été levé vers 11h30.

Encore une alerte à la bombe dans un lycée de l'agglomération de Rouen (Seine-Maritime). Ce lundi 4 décembre 2023, c'est le lycée Val-de-Seine au Grand-Quevilly qui a été évacué dans la matinée, après avoir reçu un mail menaçant de commission d'attentat.

"Tous les élèves ont été évacués et mis en sécurité", indique le rectorat de Normandie. En tout, 1 500 élèves et 150 adultes ont été évacués.

"En parallèle de ce protocole de levée de doute, des investigations sont en cours par la police nationale", informe la préfecture. Le doute a été levé vers 11h30.

Les messages de commission d'attentat deviennent réguliers dans l'agglomération de Rouen. Mardi 21 novembre 2023, un message de menaces de commission d'attentat a été adressé dans la matinée de ce mardi, par téléphone, au lycée Blaise-Pascal à Rouen, avant une levée de doute.

Jeudi 23 novembre 2023, au petit matin, un message de menaces de commission d'attentat avait été adressé au collège de Emile-Zola de Sotteville-lès-Rouen par mail. Les élèves avaient été évacués dans une salle des fêtes. Le doute avait été levé vers 10h30.

En septembre 2023, de nombreuses menaces de commission d'attentat avaient également eu lieu dans plusieurs établissements scolaires. Un jeune homme avait été interpellé.

Selon l'article 322-14 du Code pénal, les auteurs risquent deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende.

"Le fait de communiquer ou de divulguer une fausse information dans le but de faire croire qu'une destruction, une dégradation ou une détérioration dangereuse pour les personnes va être ou a été commise est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende", peut-on lire dans le Code pénal.

Generated with Reader Mode